



20/09/2016

DELEGATION DU PERSONNEL GROUPE LOIRE

Fermetures estivales

Constat mitigé sur ces fermetures. Si tout s'est bien passé pour la majorité des agences concernées, il s'avère qu'il n'en est pas de même pour les agences éloignées géographiquement, de l'agence de repli.

Ces fermetures ont généré, pour les clients de certaines agences, un fort mécontentement.

La Direction a pris acte et l'expérience ne sera pas renouvelée, en 2017, pour les agences éloignées géographiquement.

Il est dommage que la Direction n'ait pas écouté la CFDT, lors de la présentation de ce projet de fermeture. Cela aurait évité une insatisfaction clientèle totalement contraire aux fondamentaux PPC.



Projet rebond

Moins de 6 mois après sa mise en place effective, (30 Avril) des modifications organisationnelles sont déjà intervenues et d'autres sont envisagées.

Si nous comprenons que la banque doit s'adapter à un monde qui change, la Direction n'agit-elle pas trop rapidement sans mesurer réellement les effets de la mise en place du projet Rebond ? Ou alors ce projet n'était il pas justement mesuré ?

Effectifs et absences

La Direction considère que l'année 2016 s'est bien passée, mais s'attend à une année 2017 difficile.

Pour la CFDT une pro activité en matière d'effectif serait appréciable par tous...

GPS

Les résultats 2016 seront présentés par entité et pôles.

TOUS LES SALAIRES du groupe devront bénéficier d'un retour sur ces résultats.

Les Elus CFDT attendent, conformément à l'engagement de la Direction Générale, que ces présentations soient faites de manière objectives et transparentes et que ce moment soit un réel moment d'échange et non un monologue...



IC

Nous avons fait remarquer que le groupe Loire était le seul groupe de la DR à n'avoir pas fait l'objet de versement des primes du Q1 sur ce 1er Quadrimestre.

Dixit la Direction : *Celles-ci seront versées fin octobre et le détail des quadri-mestre fournit aux DA et DE. Charge à eux de vous donner des précisions.*

Si des incompréhensions persistent, demandez des explications à votre N+1.

En cas de difficultés, contactez vos représentants CFDT.



Formations déontologie & sécurité

Les Elus CFDT ont pointé du doigt les incohérences entre les exigences déontologiques envers les collaborateurs et la réalité du terrain (par exemple) :

- Interdiction, pour les collaborateurs, de transporter des moyens de paiement. Dans la vraie vie ces règles ne sont pas toujours respectées,
- Entreprises extérieures mandatées avec des horaires d'intervention hors plages d'ouverture de l'agence,

La Direction se retranche derrière des situations exceptionnelles, des décisions à prendre dans l'urgence....



Si la Direction impose à ses salariés de réaliser des formations contraignantes en matière de conformité, de sécurité et de déontologie, et d'en appliquer stricto-sensu les règles elle doit leur donner les moyens d'y arriver.

Pour la CFDT, les formations conformité & déontologie dispensées semblent très éloignées des réelles problématiques du terrain, l'intégration de cas concrets rencontrés en local serait souhaitable.

Vous avez des questions? Contactez vos élus CFDT

BARGE Laëtitia BENEY Dominique FILAIRE Emilie GOUROUNAS Jean Luc GOUY Patricia MACHENAUD Jean Christophe
NAEL Armelle ROUX Serge SAMUEL Emmanuelle TARDY Nicolas VACHON Céline

Représentant Syndical : ROCHE Daniel